

Rapport de la Commission des Finances (COFIN)

Préavis 14/2023 - « Aménagement du giratoire et du mur de soutènement de la Route de Berne »

Monsieur le Président,

Monsieur le Syndic,

Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La CoFin, composée de Messieurs Sandy Warth, Marc Veraguth, Michael Crottaz, Yves Fauth, Erich Dürst, Cyril Duruz, Nicolas Garoflid et votre président rapporteur, a étudié le préavis 14/2023 « Aménagement du giratoire et du mur de soutènement de la Route de Berne » lors de sa séance du 22 août 2023.

Monsieur Marco Caffaro était absent excusé, mais non remplacé.

Monsieur Marc Veraguth est présent en sa qualité de membre suppléant.

M. Maurice Mischler, Municipal des Finances, était présent afin de répondre aux questions des commissaires.

Informations de Monsieur le Municipal Mischler

Monsieur le Municipal Mischler indique qu'il s'agit d'un des seuls endroits de la commune qui a une forte visibilité grâce au passage des 35'000 voitures sur la route de Berne. Il nous indique que ce type de projet est vu dans certaines communes comme un pourcent culturel, pour favoriser la culture.

Discussion générale

Un commissaire se demande de l'utilité de faire ce concours, il serait préférable que ce projet soit donné à un artiste local. Plusieurs commissaires sont d'accord avec cette affirmation.

Un commissaire se demande pourquoi on ne met pas des plantes plutôt qu'une sculpture. Le Municipal nous explique que la DGMR ne veut pas que l'on mette des plantes.

Un commissaire s'inquiète que les gens arrivent à voir l'aménagement du mur de soutènement à moins de venir de la Migros, vu la vitesse des conducteurs.

Un autre commissaire ajoute qu'en plus des problèmes de visibilité, cela pourrait être dangereux pour les conducteurs. Il lui est répondu que l'œuvre ne sera pas acceptée si le projet a un impact négatif sur la sécurité des conducteurs.

Un commissaire indique qu'il n'est pas sûr que cela vaille la peine de dépenser 100'000 CHF pour un tel projet.

Un commissaire trouve dommage de ne pas faire un concours ouvert plutôt qu'un concours fermé.

Un commissaire se demande s'il ne serait pas plus utile de dépenser cet argent pour créer une sculpture à côté du complexe scolaire de Bois-Murat.

Il est rappelé que la commission des finances ne prend position que sur l'aspect financier.

La discussion n'est plus demandée, nous passons au vote.

Conclusions :

C'est par 4 voix pour et 3 voix contre, ainsi qu'une abstention que la Commission des Finances vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'accepter le préavis 14/2023 « Aménagement du giratoire et du mur de soutènement de la Route de Berne».

Epalinges, le mardi 29 août 2023

Président rapporteur, Guillaume Graf